

Le Répertoire départ installation

Quels objectifs ?

Favoriser la transmission des exploitations agricoles en rapprochant

- les porteurs de projet souhaitant s'installer en individuel ou en société et
- les exploitants en recherche d'un repreneur ou d'un associé.



Le Répertoire départ installation en Pays de la Loire

Chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique

Rue P.-A.-Bobierre – La Géraudière
44939 NANTES Cedex 9
Tél. 02 53 46 60 06
christian.delair@loire-atlantique.chambagri.fr
patrick.foucher@loire-atlantique.chambagri.fr
nathalie.guerin@loire-atlantique.chambagri.fr
xavier.pinel@loire-atlantique.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire

14 avenue Jean-Joxé – CS 80646
49006 ANGERS
Tél. 02 41 96 77 51
rdi@maine-et-loire.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Mayenne

Parc Technopôle
Rue Albert-Einstein
BP 36135
53061 LAVAL Cedex 9
Tél. 02 43 67 36 64
celine.deforge@mayenne.chambagri.fr
laurence.bourdin@mayenne.chambagri.fr
clemence.amiard@mayenne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Sarthe

15 rue Jean-Grémillon
72013 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 29 24 52
lionel.chaumin@sarthe.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Vendée

21 boulevard Réaumur
85013 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tél. 02 51 36 82 40
transmission.install@vendee.chambagri.fr

Les partenaires financiers de la politique d'installation et de transmission en agriculture



Réalisation : Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire – Édition : juillet 2012 – Conception : sylvainjarry.fr

TRANSMETTRE avec le Répertoire départ installation



Vous recherchez un repreneur ou un associé, nos conseillers vous accompagnent

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

TERRES d'AVENIR



Vous êtes concerné !

Vous êtes agriculteur et vous recherchez un repreneur ou un associé, le Répertoire départ installation vous appuie dans la définition de votre offre d'exploitation ou d'association.

repertoireinstallation.com
Le Clu
des Champs

Nos conseillers sont à vos côtés pour vous aider à concrétiser votre projet de transmission ou d'association.

Le Répertoire départ installation

Comment ça marche ?

Plusieurs étapes :

- vous rencontrez un conseiller pour vous aider à définir votre offre d'exploitation ou d'association (description de l'exploitation, date et mode de cession, place et profil de l'associé...);
- dès accord, votre inscription au Répertoire est effective : la recherche d'un repreneur ou d'un associé peut alors démarrer, dans le respect de la confidentialité;
- le conseiller vous met en relation avec des porteurs de projet sélectionnés en veillant à l'adéquation des attentes de chacun;
- vous rencontrez le ou les candidats intéressés par votre offre. Vous pouvez solliciter la présence du conseiller lors de cet échange.

Suivant vos besoins, différents niveaux d'accompagnement vous seront proposés.

www.repertoireinstallation.com

Pour une large diffusion de votre offre...



- 1 Avec votre accord, votre offre d'exploitation ou d'association est mise en ligne de manière anonyme sur le site repertoireinstallation.com.
- 2 Les porteurs de projet peuvent ainsi avoir accès au descriptif de votre offre.
- 3 Pour avoir plus de précisions, ceux-ci sont invités à prendre contact avec la Chambre d'agriculture de votre département.